

# Guide d'inscription

## Été-automne 2015

**Dernière mise à jour: 18 février 2015**

Le contenu de ce guide est sujet à changement sans préavis.

Consultez-le régulièrement pour obtenir les informations les plus récentes.

## Faculté des sciences humaines

### Unité de programmes en linguistique

- Baccalauréat en linguistique (7640, 7642, 7644)
- Majeure en linguistique (6432)
- Mineure en linguistique (8853)
- Certificat en interprétation visuelle (4393)
- Concentration et programme court en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (0173)

**Début du trimestre d'été:**

**4 mai 2015**

**Début du trimestre d'automne:**

**8 septembre 2015**

# Inscription

## Faire votre choix de cours

### 1. Préparer votre inscription

L'inscription à des cours est une étape importante car elle permet de valider votre admission à un programme d'études.

#### 1.1 Choisir ses cours

En fonction du cheminement exigé et des exigences particulières de votre programme, choisissez, en consultant la liste des cours offerts à un trimestre donné, les cours que vous désirez suivre en évitant les conflits d'horaire. Prévoyez les cas où les cours seraient remplis en constituant une banque de cours alternatifs. Identifiez les cours que vous avez suivis et réussis et pour lesquels vous croyez pouvoir obtenir une reconnaissance d'acquis auprès de la direction de votre programme.

#### 1.2 S'inscrire tôt

Il est recommandé de vous inscrire le plus rapidement possible, dès que l'accès au système d'inscription par Internet (SINT) vous est permis. Ne reportez pas votre inscription à la période des modifications de choix de cours : si vous tardez à vous inscrire, vous risquez de voir les cours que vous désirez pleins ou annulés faute d'inscriptions suffisantes.

### 2. Enregistrer l'inscription

Procédez à l'enregistrement des cours à votre dossier en utilisant le SINT, en suivant les instructions qui vous sont données.

## Système d'inscription par Internet (SINT)

Allez au [www.etudier.uqam.ca](http://www.etudier.uqam.ca) puis cliquez sur l'onglet **Inscription**. Faites votre choix de cours en cliquant sur Internet.

1. Entrez votre code permanent (exemple : ABCD121345678)
2. Entrez votre code de programme (exemple : 4202 ou L122)
3. Entrez votre numéro d'identification personnel (NIP) (exemple : 12345)
4. Sélectionnez le trimestre
5. Cliquez sur Afficher l'information
6. Entrez votre choix de cours en indiquant le sigle et le groupe du cours (exemple : POL1200-10)
7. Cliquez sur Envoyer la requête et attendez de recevoir un message de confirmation ou de rejet de votre inscription

Pour annuler ou abandonner un cours, procédez de la même façon.

## Cours réservés d'une autre faculté

L'étudiant qui désire s'inscrire à un cours réservé à un programme **d'une autre faculté** doit s'adresser directement à la direction de son programme.

## Cours hors programme

Un certain nombre de cours, tout en comportant des crédits, ne peuvent, EN AUCUN CAS, ÊTRE COMPTABILISÉS dans un programme.

ReL1810	ANG1013	ANG1015	ANG1016	ANG1027
ANG1217	BIO0300	CHI0310	CHI0311	DGR1301
DGR1302	DGR1303	FIN3532	LAN1600	LAN1601
LAN1602	LAN2600	LAN2601	LAN2602	LAN2603
LAN3600	LAN3601	LAN3602	LIN1002	LIN1016
LIN1017	LIN1018	LIN1019	LIN1020	MAT0339
MAT0341	MAT0343	MAT0344	MAT1002	MUS0205
MUS0210	MUS0215	ORH1003	PHG0340	PHY0350

Les cours jugés équivalents et suivis dans d'autres universités, notamment par voie d'entente interuniversitaire, ne peuvent être comptabilisés dans un programme.

## Messages de rejet des systèmes d'inscription et actions à entreprendre

### NIP invalide

Vous avez sûrement fait une erreur lors de la saisie de votre NIP.

### Code de programme ou trimestre invalide

Vous avez sûrement fait une erreur lors de la saisie de votre code de programme ou du trimestre. Sinon, veuillez contacter le Service de l'admission pour vérifier si vous êtes bien admis au programme.

### NIP suspendu

À la demande de votre unité de programme(s), pour des raisons concernant une restriction à la poursuite des études, l'accès au SINT vous est retiré. Vous devez contacter votre unité de programme(s) pour vous inscrire.

### Étudiant en défaut de paiement

Si votre compte affiche un solde, vous devez le régler avant de pouvoir accéder au SINT pour vous inscrire. Veuillez contacter le Service des comptes étudiants.

### Maximum de crédits pour un trimestre donné

L'inscription à plus de 17 crédits par trimestre doit être approuvée par votre unité de programme(s).

### Préalables non respectés

Vous ne possédez pas les préalables requis pour ce cours. Si vous croyez les avoir, vous devez contacter votre unité de programme(s).

### Cours-groupe suspendu

Ce cours-groupe n'est pas disponible par le SINT. Pour vous y inscrire, vous devez vous présenter à votre unité de programme(s).

# Vie étudiante

## Locaux d'enseignement

Pour vous assurer de connaître rapidement les bons locaux où se dérouleront vos activités d'enseignement, deux options de consultation s'offrent à vous, **quelques jours avant le début de vos cours** :

1- Par internet, en consultant votre horaire personnel à l'adresse <https://www-s.uqam.ca/regis/horp.html> .

En entrant votre code permanent, votre NIP et votre code de programme, vous pourrez connaître instantanément l'horaire, le local et l'enseignant de tous vos cours du trimestre sélectionné. Nous vous conseillons fortement de privilégier cette option.

2- En consultant les babillards installés aux portes des principaux pavillons au début du trimestre. Vous aurez alors besoin d'avoir en mains le sigle et le groupe de vos cours.

## La carte étudiante

L'UQAM fournit gratuitement à tous ses étudiants une carte d'identité avec photographie. Des frais de 20\$ sont cependant exigés pour son remplacement en cas de vol, de perte ou de destruction.

Centre d'émission de la carte UQAM  
514 987-8356 DS-M215

## Adresse de courriel de l'UQAM

L'UQAM fournit gratuitement à tous ses étudiants une adresse de courriel. Les boîtes de courriel de l'UQAM sont attribuées aux étudiants inscrits à au moins un cours (dans un programme, comme étudiant libre ou auditeur).

Pour connaître votre code d'accès, allez à l'adresse suivante: [www.info-courrier.uqam.ca](http://www.info-courrier.uqam.ca). Vous aurez besoin de votre code permanent et de votre numéro d'identification personnel (NIP). Par la suite, pour consulter vos messages, allez directement à l'adresse suivante : [www.courrier.uqam.ca](http://www.courrier.uqam.ca)

## Relevé de notes

Vous pouvez consulter les résultats obtenus à vos cours :

- par Internet au [www-s.uqam.ca/regis/relev.html](http://www-s.uqam.ca/regis/relev.html)
- en accédant à RÉSULTATS si l'enseignant utilise le logiciel au [www.resultats.uqam.ca/etudiant/](http://www.resultats.uqam.ca/etudiant/)

Pour tout relevé de notes officiel, vous devez vous présenter au comptoir du Registrariat (10\$), en faire la demande par écrit via la poste (10\$) ou en faire la commande en ligne sur le site Internet du Registrariat (11\$).

## Le relevé d'inscription-facture

Suite à l'inscription de vos cours, vous recevrez par la poste un relevé d'inscription-facture qui confirmera le choix de cours ainsi que l'état de compte à jour. Le paiement de la facture s'effectue auprès du Service des comptes étudiants.

Vous pouvez aussi consulter votre relevé d'inscription-facture via internet à l'adresse suivante :

<https://www-s.uqam.ca/regis/insfac.html>

Vous trouverez les informations complémentaires à votre relevé d'inscription-facture, dont le détail des droits de scolarité, à l'adresse suivante:

<http://www.etudier.uqam.ca/informations-releve-inscription-facture>

## Assurances dentaires et de soins de santé

Pour plus d'information concernant les assurances dentaires et de soins de santé, ainsi que les modalités d'exemption, consultez le site Internet de l'ASEQ à l'adresse suivante : [www.aseq.com](http://www.aseq.com) ou par téléphone au (514) 789-8774 ou sans frais au 1 866 795-4434 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.



## Règlements et politiques

Vous pouvez consulter l'ensemble des règlements et des politiques à l'adresse suivante:

<http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>

-**Règlement no 5**: études de 1er cycle

-**Règlement no 18**: infractions de nature académique

## EXTRAIT DE L'ÉCHÉANCIER DES OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES 2015-2016

OPÉRATIONS	TRIMESTRE D'ÉTÉ 2015	TRIMESTRE D'AUTOMNE 2015	TRIMESTRE D'HIVER 2016
<b>Réinscription</b>	16.03 au 20.03.2015 (premier cycle) 16.03 au 08.05.2015 (cycles supérieurs)	23.03 au 10.04.2015 (tous les cycles)	26.10 au 13.11.2015 (tous les cycles)
<b>Inscription des nouveaux</b>	07.04 au 10.04.2015	20.04 au 10.07.2015 (tous les cycles, selon le choix des Facultés et Écoles)	16.11 au 04.12.2015 (tous les cycles)
<b>Inscription des étudiants libres</b>	dès le 14.04.2015	dès le 07.07.2015	dès le 08.12.2015
<b>Début des cours</b>	04.05.2015	08.09.2015 09.08.2015 <sup>(1)</sup> 31.08.2015 <sup>(4,7)</sup>	07.01.2016
<b>Fin des cours</b>	23.06.2015 (période intensive) 14.08.2015 (période régulière)	18.12.2015 <sup>(4)</sup> 21.12.2015 <sup>(2,5)</sup> 23.12.2015 <sup>(3)</sup>	20.04.2016 <sup>(6)</sup> 27.04.2016 <sup>(4,5,7)</sup> 01.05.2016 <sup>(3)</sup>
<b>Modifications d'inscription</b>			
Période de modification et d'annulation sans facturation (AX)	20.04 au 08.05.2015 (premier cycle) 16.03 au 08.05.2015 (cycles supérieurs)	11.05 au 16.05.2015 (selon le choix des Facultés et Écoles) 27.07 au 16.09.2015 (tous les cycles)	14.12.2015 au 14.01.2016 (tous les cycles)
Période d'abandon de cours avec facturation (XX)	11.05 au 03.06.2015 (cours finissant le 23.06.2015) 11.05 au 09.07.2015 (cours finissant le 14.08.2015) (tous les cycles)	16.09 au 11.11.2015 (tous les cycles)	15.01.2016 au 10.03.2016 (tous les cycles)
<b>Relevé d'inscription-facture</b>			
Début du processus d'émission du relevé d'inscription-facture	06.04.2015	12.07.2015	06.12.2015
Émission partielle	10.05.2015 pour les inscriptions après le 06.04.2015	16.08.2015 pour les inscriptions après le 12.07.2015 27.09.2015 pour le 2 <sup>e</sup> versement	17.01.2016 pour les inscriptions après le 06.12.2015 31.01.2016 pour le 2 <sup>e</sup> versement
<b>Paiement des frais de scolarité</b>			
Date limite du 1 <sup>er</sup> versement	29.05.2015	18.09.2015	22.01.2016
Date limite du 2 <sup>e</sup> versement		16.10.2015	26.02.2016
<b>Notation</b>			
Date limite de remise des notes par les professeurs	09.07.2015 (cours finissant le 23.06.2015) 28.08.2015 (cours finissant le 14.08.2015)	07.01.2016	04.05.2016 <sup>(6)</sup> 11.05.2016 <sup>(4,5,7)</sup> 13.05.2016 <sup>(3)</sup>
Date limite pour la conversion des I en notes	11.09.2015 (premier cycle) 14.10.2015 (cycles supérieurs)	20.01.2016 (premier cycle) 23.02.2016 (cycles supérieurs)	30.05.2016 (premier cycle) 04.07.2016 (cycles supérieurs)
Date limite de dépôt d'une demande de modification de note (étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle)	13.10.2015	29.02.2016	28.06.2016
Date limite pour la modification des notes	15.02.2016	23.06.2016	01.11.2016

- (1) Premier cycle: Étudiants de troisième année du Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes en spécialisation écologie. D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)
- (2) Premier cycle: Arts, Éducation, Communication, Sciences humaines, Science politique et droit (sauf le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail)  
Cycles supérieurs : tous les programmes
- (3) Premier cycle: Sciences, Sciences de la gestion et École supérieure de mode de Montréal
- (4) Premier cycle: Baccalauréat en droit et certificat en droit social et du travail
- (5) Cycles supérieurs: Sciences et Sciences de la gestion
- (6) Tous les cycles: Arts, Éducation, Communication, Sciences humaines, Science politique et droit (sauf le baccalauréat en droit et le certificat en droit social et du travail)
- (7) Étudiants de la Faculté de science politique et de droit : Cours siglés JUR2000 et supérieurs et commandés par les programme de cette faculté

SINT : <http://www.etudier.uqam.ca/etudiants>

**HORAIRE ÉTÉ 2015**  
**CERTIFICAT EN INTERPRÉTATION VISUELLE**  
**BAC. , MAJEURE ET MINEURE EN LINGUISTIQUE**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	FIN DE SEMAINE
9 h 30 à 12 h 30						LIN 4580-50  Description de la LSQ III
14 h à 17 h	POL 1800-10  Statistiques pour sciences humaines  P=7640		POL 1800-10  Statistiques pour sciences humaines  P=7640			P=4393  VE 18 h–21 h SA-DI 9 h 30–16 h 30  8-9-10 mai  23-24 mai
18 h 21 h		LSQ 4880-10  LSQ Communication  P=4393 École de langues		LSQ 4880-10  LSQ Communication  P=4393 École de langues	LIM 3630-80  Stage  P=7640 P=7642 P=7644	13-14 juin

**HORAIRE POUR L'AUTOMNE 2015  
PROGRAMMES EN LINGUISTIQUE  
CERTIFICAT EN INTERPRÉTATION VISUELLE**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	FIN DE SEMAINE
<b>9 h 30 à 12 h 30</b>	LIN 1603-10 La linguistique et ses applications  LIM 3600-10 Projet 1  LIT 1628-10	LIN 1601-20 Introduction à l'analyse linguistique  LIN 2683 Le français en contact  LIT 1618-20  PSY 2682-20  PSY 4050-20	LIN 1602-30 Langage, individu et société  LIN 2622-20 Phonétique instrumentale  PSY 4040-30	LIN 1611-40 Analyse grammaticale du français écrit 1  LIN 1691-40 Psycholinguistique  DDL 1480-40 LIT 1555-40 POL 1800-40	LIN 2607-50 Analyse de corpus linguistiques  DDL 1140-50  LIT 1430-50	<b><u>Interprétation visuelle</u></b>  <b>LIN2480-50 Description LSQ 1</b>  Ve 18h-21h SA-DI 9h-17h  11-12-13 septembre 3-4 octobre 24-25 octobre
<b>12h 45 À 13h 45</b>	Atelier : LIN 1651-20 Syntaxe	Atelier : LIN 1631-40 Phonologie		Atelier : LIN1641-10 Morphologie		
<b>14 h à 17 h</b>	LIN 1641-10 Morphologie  LIT 1608-10	LIN 1651-20 Syntaxe  DDL 3145-20  LIT 1555-20	DDL 1480-30  LIT 1430-30	LIN 1631-40 Phonologie  DDL 3145-20  LIT 1608-40  PSY 2626-40	POL 1800-50	<b>LIN3580-50 Atelier 2</b>  Ve 18h-21h SA-DI 9h-17h  11-12-13 septembre 3-4 octobre 24-25 octobre
<b>18 h 21 h</b>	DDL 5400-10 DDL 5400-11  LIT 1430-10	LIN 1186-20 Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique (IV)  LIT 1608-20	LIN1601-30 Introduction à l'analyse linguistique  LIT 1555-30	DDL 1140-40  LIT 1618-40	LIM 3630-80 Stage	

## RETRAIT DES GUIDES D'INSCRIPTION

À compter du trimestre d'été 2015, il n'y aura plus de guide d'inscription pour votre programme.

Avant de procéder à votre choix de cours, veuillez d'abord prendre connaissance de votre cheminement en consultant le descriptif de votre programme, au [www.etudier.uqam.ca](http://www.etudier.uqam.ca), en indiquant votre code de programme à l'endroit approprié dans le menu de gauche. Vous pouvez y consulter les cours à suivre et les règlements pédagogiques particuliers.

Pour connaître les cours offerts au prochain trimestre d'inscription, faites une recherche d'horaires en allant à l'adresse suivante : [www.etudier.uqam.ca/recherche-horaires](http://www.etudier.uqam.ca/recherche-horaires). Dans l'encadré « offre de cours », vous devez cocher « cours réservés pour le programme » et saisir votre code de programme. Sélectionnez les cours ouverts à tous pour connaître les cours libres.

## Recherche avancée d'horaires

Vous devez spécifier le trimestre et l'offre de cours. Optionnellement vous pouvez saisir un ou plusieurs critères de recherche pour affiner votre sélection.

### Trimestre

Hiver 2015  Été 2015  Automne 2015

### Offre de cours

Cours réservés pour le programme:

Cours ouverts à tous

Aucune distinction

Lorsque vous consultez un horaire, vous pouvez récupérer votre sélection grâce à cette icône  de choix de cours.

**ATTENTION** : Cette sélection est seulement le résultat d'une consultation de l'horaire des cours, il ne s'agit pas d'une inscription et cela ne permet pas de réserver une place dans un cours.

Pour effectuer votre inscription et officialiser votre choix de cours, vous devez vous rendre au :

[www.etudier.uqam.ca/inscription](http://www.etudier.uqam.ca/inscription).

Pour connaître toutes les dates importantes, veuillez consulter le calendrier universitaire qui se trouve au:

[www.etudier.uqam.ca/calendrier-universitaire-2015-2016](http://www.etudier.uqam.ca/calendrier-universitaire-2015-2016).